Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 64 (1976)

Heft: 4

Artikel: Du 4 au 8 mars : le Tribunal international des crimes contre les femmes

à Bruxelles

Autor: Bernard-Vérant, Marie-Louise

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-274480

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Du 4 au 8 mars :

LE TRIBUNAL INTERNATIONAL DES CRIMES **CONTRE LES FEMMES** A BRUXELLES

Est-ce le début d'une Internationale du féminisme radical? A coup sûr. Est-ce le début d'une Internationale du féminisme radical? A coup sûr, l'événement a fait du bruit, redoublé par l'interdiction d'emblée, aux hommes, journalistes inclus, d'assister aux séances du tribunal, puis, dès le second jour, par la suppression de toute conférence de presse «pour laisser aux sœurs journalistes» toutes leurs chances»... Mais les propositions, acceptées par acclamation, d'un groupe de travail «Outcome of the tribunal» ont fait l'objet d'une conférence de presse très suive, à l'International Press Club. Y ont été annoncées d'autres actions sous forme de «tribunal», jugeant cette fois, non plus en vrac, dans le vague, mais par thèmes, les crimes contre les femmes dans le monde, car c'est de cela qu'il s'agit : dénoncer ces crimes et mobiliser une solidarité mondiale.

Que s'est-il passé à Bruxelles? Très officiellement, le Palais des Congrès dans son entier a été mis, par le ministre des Affaires cultu-relles flamandes, Mme De Backer, à la disposition d'un « collectif » du féminisme radical, ne représentant ni mouvements, ni partis, ni nations. L'impulsion lui a été donnée par Diana Russel et a pris consistance, l'été 74, au camp de vacances international des féministes danoises. C'est à Paris, au printemps 75, qu'a été mis en place le projet du tribunal, qui s'est constitué sans aucun subside officiel, grâce à l'activité et à la générosité de chacune. Il s'agissait de « crier » le non-dit de l'Année internationale de la femme, estimée récupérée par les hommes et par la minisme radical, ne représentant ni récupérée par les hommes et par la politique : en somme, un «anti-Mexico». Quelque 1200 femmes de 29 pays

se sont exprimées dans un cadre et sur des sujets programmés et sériés au fil de quatre journées, qui, tous, ont été traités à fond, sinon au fond. Ont été dénoncés, sous forme de té-

moignages, les crimes d'ordre médimognages, les crimes d'ordre medi-cal (stérilisation, maternité forcée...), les crimes économiques (gratuité du travail ménager, discrimination des salaires et sécurité sociale), crimes contre les minorités raciales (noires américaines, d'Afrique du Sud, abo-rigènes d'Australie, travailleuses im-migrées), les violences contre les femmes (viols, sévices, femmes bat-tues, tortures politiques, despotisme familial, prostitution forcée.). xxx

Ce fut moins un tribunal qu'une tribune », une prise de parole fan-tastique, dans une absence totale et délibérée de directives. Elle a permis que se cherche une « sororité mis que se cherche une « sororité », nouveau pouvoir des femmes. Mais la République des sœurs a commencé par un énorme déballage qui n'a pas hiérarchisé l'urgence et la gravité des questions. Il y eut des confessions personnelles bouleversantes, des récits simples et effroyables, commende de la descriptions de la commende de la commendation de la commen comme celles des femmes du Chili, d'Iran et de l'Inde, d'Amérique lapes ont été particulièrement écou-tés, dans leur prise de parole concer-tée, celui des femmes du tiers monde et celui des femmes âgées. Il y eut des rapprochements spectaculaires s'élevant au-dessus de « la politique des hommes, israéliques et arabés des hommes », israéliennes et arabes, africaines du sud noire et blanche arricaines du sud noire et blanche. Cela forma une masse accablante de souffrances d'où jaillit un cri sau-vage. Des appels au secours ont mo-bilisé l'unanimité autour de motions rejoignant des campagnes d'Amnesty International, notamment pour l'Iran. Les motions abondèrent, plus ou moins politisées, signées avec plus ou moins de succès.

ou moins de succes.

XXX

Ce fut aussi une Babel où l'on
frôla l'hystérie et s'arracha le micro. On assista à une prise d'assaut du tribunal par les lesbiennes réclamant amitié et compréhension pour leur sororité absolue. Il y eut des groupes de travail remarquablement actifs et sérieux. Un torrent d'inforactis et serieux. On torrent amor-mations, à une quantité de stands, sous forme de tracts, journaux mu-raux, brochures, disques, calicots, vidéo-films, et des «sit-in» pitto-resques, sidérant les surveillants du Palais. Aucun pays de l'Est n'était représenté

De Suisse étaient venues une qua-De Susse etalent venues une qua-rantaine de militantes M.L.F. de plusieurs villes, qui exposèrent les discriminations et leurs revendica-tions, jeunes, comme la plupart des participantes (25 à 35 ans). Le dialogue était bien difficile entre

femmes de niveaux de vie et de culture, et de situations politiques si différentes. Il y avait d'autres tensions internes aux divers mouvements, dont chacun trouve plus radical ou plus politisé que soi... Mais l'immaturité politique de beaucoup, l'anarchie et l'outrance qui ont contristé bien des militantes féministes organisées, s'expliquent par la peur d'atten avignéries par les peur d' d'être « récupérées » par les d'être «récupérées» par les «sys-tèmes», quels qu'ils soient. Cela ne doit pas faire minimiser la franchise et la générosité d'une conscience collective en train de se cristalliser à partir des drames et de malheurs individuels. La «Sororité» a une naissance chaotique, mais la Créa-tion ne fut-elle pas elle-même, d'a-bord, chaos?

Marie-Louise Bernard-Vérant

Le Tribunal international de Bruxelles a dénoncé les crimes contre les femmes

Ombres et lumières

Elles ont afflué par centaines, les femmes au tribunal ; de 26 pays différents, mais aussi de Bruxelles, femmes de toutes les classes sociales, désireuses de rencontrer des femmes engagées dans le Mouvement de libération

Rentrées de Bruxelles, deux participantes domiciliées à Genève, engagées de longue date dans le mouvement, m'ont livré en vrac leurs impressions. Côté négatif tout d'abord. Le nombre de sujets soulevés au tribunal a été trop grand.

Un moment sombre a été l'institution d'une critique sur le fonctionnement du tribunal qui a bien souvent donné lieu à des débats confus, quand ce n'est à des règlements de comptes personnels. Et puis surtout, il y a eu cette exclusion des journalistes hommes, non pas seulement des débats, mais des conférences de presse, et ceci après un vote peu conciliant.

Les journalistes femmes ont montré que cette exclusion était une erreur d'abord, parce que les journalistes femmes ne sont pas féministes du seul fait qu'elles soient nées femmes. Ensuite, parce qu'une corporation tout entière a été empêchée d'excercer son métier dans des conditions normales. Plusieurs femmes journalistes se sont rendues à Bruxelles pour leur propre compte, leurs journaux étant d'emblée « peu intéressés » par des comptes rendus sur le tribunal.

Résultats: l'information diffusée au sujet du tribunal a été des plus fragmentaires. Et les faits constatés par le tribunal, les crimes commis contre les femmes dans tous les pays du monde, n'ont pas été portés à la

contre les femmes dans tous les pays du monde, n'ont pas ete portes a la connaissance de l'opinion publique internationale.

Côté positif ensuite. Il y a eu des moments bouleversants : ces témoignages apportés personnellement à la tribune par des femmes qui avaient été violées, victimes d'une intervention chirurgicale inutile, ou encore battues par leur mari. Des témoignages-coups de poing qui ont rendu des participantes malades de leur impuissance devant cette oppression subie sous toutes les latitudes.

Et puis ces fêtes qui sont nées spontanément au Centre-Femmes de Bruxelles, donnant lieu à des rencontres et échanges chaleureux qui n'ont pas pu avoir lieu dans la vaste salle où siégeait le tribunal.

Et puis aussi, ces démonstrations qui se succédaient les unes aux autres de l'auto-examen gynécologique pour apprendre à connaître son corps, organisées par les groupes « self-help » de plusieurs pays.

Et puis encore, des entretiens avec des groupes de femmes spécialisés dans l'un des aspects de ce nouveau féminisme d'une diversité affolante; première prise de contact des femmes étrangères au MLF avec le nouveau féminisme.

Et puis enfin, la résolution votée par des femmes d'Israël, du Yémen du Sud, d'Arabie séoudite et de Syrie condamnant leur propre société pour son oppression contre les femmes.

Et demain? Ce qu'il n'a pas été possible de faire à Bruxelles, estiment mes deux interlocutrices : élaborer une explication sur les causes des crimes dénoncés à la tribune et parler des luttes que les femmes mênent déjà contre ces crimes — viol, institution médicale, droit, chômage, etc. Et pourquoi pas sous la forme d'une journée internationale d'étude consacrée à un seul thème?

Anne-Marie Ley

Femmes, que faites-vous maintenant, que ferez-vous demain?

Prolongement des Journées des femmes romandes du mois d'avril 1975 Prolongement des Journées des femmes romandes du mois d'avril 1975 à Balexert, un groupe de femmes de Genève, intéressé par le problème de la réinsertion sociale et professionnelle des femmes, a constitué récemment une association dont le but est « d'effectuer tous les travaux préliminaires en vue de créer et de gérer un centre d'orientation, de préformation et d'accueil pour les femmes ».

Désireux de déterminer si la création d'un tel centre, qui serait le premier de son genre en Suisse, correspond à une nécessité, le groupe a décidé d'entreprendre une enquête sous forme d'un questionnaire adressé aux femmes avoueil il veut assurer une diffusion aussi large que nossible.

aux femmes, auquel il veut assurer une diffusion aussi large que possible, sur le plan romand et même national.

I. Avez-vous déjà travaillé? - à mi-temps - à temps partiel Combien d'années ? II. Avez-vous cessé de travailler? Depuis combien d'années? Pourquoi? - à cause du mariage - à la naissance d'un enfant - autre raison Répondez sans tenir compte de la situation économique actuelle, ce sont vos aspirations qui nous intéressent. III. Pensez-vous retravailler? — maintenant — dans X années Si oui, c'est pour : - raisons économiques — faire un métier qui vous plaît - désir de contact — valorisation personnelle - autonomie financière — autre raison Si non, c'est pour: - pas envie pas envie
 opposition du mari
 formation inadéquate - autre raison IV. Si un centre se crée, que souhaiteriez-vous y trouver? Stages de recyclage — Centre de rencontres
 Documentation — Autre
 Connaissance de soi-même et de ses aptitudes Localité : Canton:

MERCI. Si vous désirez être tenue au courant, donnez votre nom, prénom,

- veuve

divorcée

études universitaires
autre

— célibataire

- nombre d'enfants

Niveau d'études : — fin de scolarité obligatoire — maturité apprentissage
école professionnelle

Etat civil:

resse complète. Renvoyez le questionnaire à : « Femmes Suisses », B.P. 10, 1253 Vandœuvres, en mentionnant : QUESTIONNAIRE sur l'enveloppe.

Groupes d'éducation permanente pour l'intégration sociale des femmes

(Suite de la page 1)

offrent la possibilité de faire un choix valable, d'élaborer une solu-tion personnelle à une situation per-

Il s'agit non pas d'un recyclage ou d'une formation professionnelle, mais bien d'un premier stade qui consiste à trouver et développer en soi des éléments qui détermineront la future orientation. Chacune de nous possède des richesses enfouies, des capacités et des talents restés en friche. Avant de choisir son orientation, il faut savoir de quoi on dispose soi-même et développer ces éléments pour les mettre en valeur.

mettre en valeur.

Les Groupes d'éducation permanente pour l'intégration sociale des femmes ont été créés à Genève en septembre 1975 sous le titre « Orientation personnelle ». Les résultats sont tels que l'on envisage, dans d'autres cantons, de reprendre le modèle alors qu'à Genève on décide de l'élargir. de l'élargir.

Modèle de l'ASF

Le travail se fait en petits groupes de 10 à 12 femmes qui se réunissent huit fois à raison de deux heures nuit fois a raison de deux neutes par semaine, l'après-midi ou le soir. Ces groupes sont animés par des spécialistes, à Genève par des assis-tantes sociales expérimentées en dy-namique de groupe. Au travers des entretiens, des échanges, des infor-mations demandées ou données, les restitionantes anneanent à mieux se mations demandees ou donnees, les participantes apprennent à mieux se connaître elles-mêmes, à estimer avec plus de réalisme leurs possibilités et leurs limitations. Jeux de rôle et autres techniques dynamiques rôle et autres techniques dynamiques sont utilisés pour susciter de nouvelles prises de conscience. Occasionnellement, un thème est donné d'avance, thème qui suscitera toutes sortes de réflexions pendant la semaine. Généralement, cependant, les thèmes se dégagent des entretiens comme une nécessité, un problème brûlant. Ajoutons que le prix a été fixé à Fr. 50,— à Genève.

Lors de la séance d'évaluation qui réunissait toutes les participantes de

la première série en janvier 1976, les témoignages positifs affluaient. On pourrait les grouper de la manière suivante.

Les participantes ont toutes ap-prouvé le modèle, la liberté d'ex-pression, le rythme des séances, soit une fois par semaine, et trouvent le prix normal.

Elles disent avoir acquis une vue

plus réaliste des choses, en particu-lier du monde du travail. Elles porlier du monde du travail. Elles por-tent sur elles-mêmes un jugement plus réaliste qu'auparavant. Elles sont devenues conscientes de leurs possibilités, de leurs talents et de leurs intérêts, mais aussi des limi-

ieurs interets, mais aussi des limi-tations imposées par l'âge, le temps disponible, le marché du travail. Au travers de cette connaissance de soi, de ces nouvelles prises de conscience, les participantes ont ac-quis de l'assurance.

Finalement, citons-le car c'est un rinaiement, citons-ie car cest un point important, elles se sont liées entre elles. Elles sont sorties de leur isolement. Elles ont des amies sur lesquelles elles peuvent compter. Les participantes ont toutes émis

Les participantes ont outes emis le vœu de continuer à se rencontrer entre elles. Un groupe a désiré con-tinuer avec une animatrice. Pour-quoi ? Parce qu'elles avaient le sen-timent d'un travail commencé qui méritait d'être approfondi. En outre elles ont exprimé le besoin d'une préparation concrète et pratique à leur réinsertion sociale.

Modèle élargi

Se fondant sur cette dernière constatation. l'ASF a décidé, en accord tatation, l'ASF a decide, en accord avec les animatrices, de prévoir pour l'automne 1976 un programme élargi à deux fois 8 séances consécutives, toujours à raison d'une séance de deux heures par semaine. Ce sera de l'accordina d'irablem accordina deux heures par semaine. Ce sera l'occasion d'inclure, avec le dévelop-pement de la personne, le dérouil-lage de ses facultés par des exercices appropriés : un apport précieux pour toutes celles qui entreprendront, par la suite, une formation profession-nelle, un recyclage ou autre chose. Ces exercices devront être adaptés

aux besoins exprimés. Il ne s'agit donc pas d'un programme schémati-

La bonne volonté ne suffit pas

En effet, pour entrer dans le monde du travail ou reprendre un métier abandonné depuis longtemps, la bonne volonté ne suffit pas. Il faut une préparation à trois points de

- une information complète sur le monde du travail (exigences, comportement, etc.) et sur le marché du travail,
- le développement des qualités personnelles, le dérouillage des facultés non utilisées ou négligées depuis trop

longtemps. Le modèle élargi de l'ASF se fonde sur ces trois éléments qui déterminent à leur tour une intégration sociale valable.

But du modèle élargi

Le but des Groupes d'éducation Le but des Groupes d'éducation permanente pour l'intégration sociale des femmes n'est pas de procurer un emploi. C'est de préparer les femmes à entreprendre une formation, un recyclage ou à s'intégrer, d'une autre manière dans la société.
Disons encore que le bénévolat uniquement fondé sur la bonne vo-

lonté et le désir de se rendre utile n'a pas toujours fait ses preuves. La bénévole aussi doit être préparée. Souvent, elle n'a aucune idée des Souvent, elle n'a aucune idee des règles qui dominent le monde du travail : régularité, discipline, rende-ment, etc. Aussi, certaines institu-tions ont-elles introduit des cours pour futures bénévoles afin d'éviter un maximum de déceptions et de malentendus malentendus.

En donnant aux femmes la possi-En donnant aux temmes la possi-bilité de reprendre pied dans le monde extérieur d'une manière sa-tisfaisante et valable, l'ASF rend un réel service aux intéressées, mais aussi à la société.

Idelette Engel, Commission sociale de l'ASF

Pour tous renseignements: Genève: BIS-ASF, 13, rue Ver-daine, 1204 Genève. Neuchâtel: Mme S. Schäppi, 2, rue Léon-Berthoud, 2000 Neuchâtel,

Vaud : Mme Françoise Champoud, 5, rue Voltaire, 1006 Lausanne.